

Tous les acteurs du bâtiment sont régulièrement confrontés aux problématiques en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs ou des bâtiments d'habitation, neufs ou existants. Les obligations et les dispositions sont complexes et en perpétuelle évolution.

CONNAÎTRE LES ESSENTIELS DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS - HSI01

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et habitation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Identifier les principales obligations issues de la loi handicap concernant l'accessibilité des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs (ERT) et des bâtiments d'habitation, existants, ou à modifier
- Comprendre les liens entre la sécurité et l'accessibilité

PUBLIC CONCERNÉ

- Les maîtres d'ouvrage publics et privés
- Les architectes
- Les bureaux d'études
- Les services techniques
- Les élus
- Les offices de l'habitat
- Les sociétés de gestion immobilière

PROCHAINE FORMATION PROGRAMMÉE
Aix-les-Bains le 7 mars 2017

DURÉE : 1 journée de formation.

LA SÉCURITÉ INCENDIE

- Les principes de la réglementation incendie
- Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT et les bâtiments d'habitation
- Les moyens de secours

L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Le contexte réglementaire
- Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT et les bâtiments d'habitation
- Les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) et leur suivi

LES LIENS ENTRE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ

- Le contexte réglementaire
- Les principes d'évacuation des personnes en situation de handicap dans les ERP et les ERT

TARIF

550 € HT la journée (1)
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners